

Accident Vasculaire Cérébral :
les prévenir et les combattre

**AVC,
AGISSEZ!**



COMMUNIQUE DE PRESSE

AVC
TOUS CONCERNÉS
ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

« 1 Région, 12 Mois, 12 Départements » : une campagne de prévention des AVC au plus près de la population

En Nouvelle-Aquitaine en moyenne 2 personnes sont touchées par un Accident Vasculaire Cérébral (AVC) toutes les heures et plus d'1 sur 3 gardera des séquelles invalidantes.

En Charente en 2017, 989 personnes ont été touchées par un AVC, engendrant 112 décès.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine a fait de la prévention des AVC une priorité de santé publique pour permettre à chacun de repérer les symptômes et appeler le 15 très rapidement pour sauver des vies, mais aussi éviter la survenue des AVC grâce à la prévention (suivi régulier de l'hypertension artérielle et du pouls, rappel des comportements simples à adopter).

L'ARS s'est également fortement engagée dans la structuration de la filière de prise en charge des patients sur les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

AVC, il faut agir ! : 2 jours de prévention en Charente Les 21 et 23 novembre 2018

L'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine a souhaité s'appuyer sur l'association « AVC Tous Concernés » pour déployer l'action « 1 Région, 12 mois, 12 départements », portée par P. Meynard, victime d'un AVC en 2014. Il s'agit d'être présent chaque mois dans un département pour proposer sur plusieurs jours des actions de prévention des AVC au plus près de la population : stands de prévention dans les galeries commerciales, sur les marchés, information dans les collèges et lycées, rencontre avec les maires et les médias pour diffuser très largement et faire connaître les risques et les symptômes de l'AVC.

Programme de l'action et lieux d'implantation du stand de prévention

Mercredi 21/11/18 à Angoulême :

- **8h à 12h**, stand de prévention et d'information **marché** / parvis des Halles à **Angoulême**,
- **14h à 17h**, stand **galerie marchande centre E.Leclerc** à **Angoulême**,

Vendredi 23/11/18 à Cognac :

- **8h à 12h**, **marché** de **Cognac**.

2 AVC par heure en Nouvelle-Aquitaine... une fatalité ?

Grâce à l'organisation des soins, au déploiement sur le terrain d'innovations thérapeutiques

- **la téléthrombolyse et thrombectomie** -

et à une meilleure connaissance des signes d'alerte par le grand public, plusieurs indicateurs sont particulièrement encourageants, comme le pourcentage de patients dirigés vers une unité spécialisée et les délais de prise en charge des patients.

Pour autant, la marge de progrès est encore importante :

**1 AVC touche en moyenne 2 personnes par heure en Nouvelle-Aquitaine et
10 personnes de moins de 40 ans par semaine.**

Une partie de ces AVC pourrait être mieux combattue ou évitée, c'est le rôle de l'information et de la prévention.

En effet, pour eux-mêmes et pour leur entourage, il est vital que les Néo-Aquitains sachent reconnaître les symptômes et connaissent la marche à suivre face à une suspicion d'AVC.

Pour agir plus en amont, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires mettent aussi l'accent sur l'hypertension artérielle et l'arythmie cardiaque qui sont les deux causes principales à l'origine des AVC.

Bonne nouvelle, il est possible d'agir !

Voici quelques comportements simples à adopter qui permettent de réduire considérablement le risque de faire un AVC :

- pratiquer une activité physique régulière,
- adopter une alimentation équilibrée et pauvre en sel,
- arrêter de fumer,
- en cas de traitement contre l'hypertension ou pour stabiliser le rythme cardiaque, bien respecter les prescriptions.

Contacts : 07 67 05 77 65

Email : philippe.meynard@avc-tousconcernes.org